

Pharmaciens établis à Genève en 1950

Andrey	Eugène	Rue des Alpes	17
Bauquis	Madame	Rue de la Corraterie	12
Bédât	André (Ph. Regard)	Bd James-Fazy	7
Belloni	Jean	Bd des Philosophes	15
Bilgischer	Joseph	Rue Voltaire	30
Borer	Willy	Rue du Beulet	3
Brun	Jacques SA	Place Longemalle	18
Brunschwig	Paul	Bd Georges-Favon	18
Campanini	Nino	Quai des Bergues	31
Chamay	Michel	Rue des Eaux-Vives	77
Chevrolet	Théodore	Chemin de Roches	1
David	Georges	Rue du Stand	62
Ducommun	Fritz	Bd du Pont d'Arve	27
Gavin	Jean & Cie	Rue du Mont-Blanc	9
Genoud	Romain	Rue du Grand-Pré	76
Goldmann	Caille	Place des Alpes	13
Grosclaude	René	Cours-de-Rive	2
Gudinchet	Théodore	Rue des Délices	1
Habel	Charles	Rue Emile-Yung	1
Haenni	Maurice	Rue du Rhône	56
Homberger	Ernest	Place du Bourg-de-Four	10
Junod	André SA	Place Neuve	4
Läng	Fritz	Bd Saint-Georges	77
Lobeck		Cours-de-Rive	19
Lozeron	Henri	Rue de Carouge	110
Maille	Jeanne	Rue de Carouge	13
Martin	Jean	Quai des Bergues	21
Montandon	Arlette	Rue du Mont-Blanc	10
Nicolet	Marcel	Rue des Pâquis	12
Niestlé	Willy	Rue de la Corraterie	24
Pategay	Jean	Cité Vieusseux	14
Pharmacies Populaires			
1. Rossi	Albert	Rue de la Confédération	3
2. Kaeppli	Louis	Rue d'Italie	8
3. Meyer	Odile	Rue de Carouge	55
4. Dysli	Emile	Rue de Lausanne	28
5. Inglin	Arthur	Avenue du Mail	6
6. Gousengerg	Isaac	Rue de la Servette	27
Pierroz	AG	Terrassière	25
Plan	LP	Place de Cornavin	4
Privat	Gaston SA	Grand-Quai	32
Rossier	René	Rue du Vieux-Collège	12
Sauvin	Paulette	Rue Saint-Victor	4
Schenkel	Charles	Av. Gaspard-Valette	14
Steulet	Robert	Rue de Lyon	2
Schmuckli	Georges	Cours-de-Rive	12
Schopfer	Henriette	Rue de Lausanne	49
Stockdorf	Pharm. Finck	Rue du Mont-Blanc	26
Suard	Romain	Rue des Deux-Ponts	7
Timenovitch	Kalman	Place Grenus	12
Tolédo de	Frères	Rue du Marché	11
Vidal	Gisler	Rd. Pt de Plainpalais	6
Volandré	Pierre	Rue du Conseil-Général	11
Vuarambon	Jacques	Quai des Moulins	3
Willenegger	Jean	Rue de la Servette	88
Wohlwerth	Jean	Rue des Eaux-Vives	1
Yakoubson	Alter	Av. Pictet de Rochemont	17
Gérant	introuvable (Pharmacie de la Gare)	Place de Cornavin	18

Total 57

37

Fondation de la Société de pharmacie

C'est un peu par hasard, en feuilletant les numéros plus que centenaires du Journal suisse de pharmacie, que j'ai trouvé une date, celle que je cherchais, celle de la fondation de la Société.

Dans un numéro de 1874, à la page 231, se trouve un article d'une page entière dont voici les premières lignes, très engageantes puisqu'elles commencent par deux mots : « Viribus unitis ».

— 231 —

Fachliches.

Correspondenz aus Genf.

Viribus unitis! Dies Machtwort, dem die Verfassungsrevision erst den festen Halt gegeben, brach das Eis, das seit über 20 Jahren trotz wiederholten Anstrengungen in der niedern Temperatur der genferischen collegialischen Verhältnisse nicht zum Schmelzen gebracht werden konnte. Neue Elemente, frische Kräfte vereint mit ältern, die vom gleichen Gefühle der solidarischen Interessen beseelt, haben, durchdrungen von der Nothwendigkeit eines uneigennütigen Zusammenhaltens, sich die Hände gereicht und am 29. Juni den Genfer Apotheker verein gegründet.

Nicht einem Wickelkinde hat die Liebe zu unserm Stande das Leben gegeben. Die Niederkunft sah einen kräftigen Jungen, der zu den besten Hoffnungen berechtigt und hoffentlich bald in nahe verwandtschaftliche Bande zum schweizer-

Extrait du Journal Suisse de Pharmacie

Il n'y a donc pas de doute. Une Société genevoise de Pharmacie avait été créée, c'est tout ce que nous en savons. L'acte de constitution, les statuts, les membres fondateurs nous sont aussi inconnus les uns que les autres puisque nous ne possédons aucun document. Cette carence documentaire va durer encore 15 ans soit jusqu'en 1889.

Ce serait cependant une erreur de croire que les pharmaciens genevois ne se rencontraient pas ou qu'ils n'étaient pas organisés au XIX^e siècle, parce que nous n'avons pas de documents pour le prouver. Si nous n'avons pas les documents eux-mêmes, nous avons la preuve qu'ils ont existé. En avril 1906, le secrétaire J.-J. Brun (Coutance) a remis à E. Kaelberer (Rd-Pt de Plainpalais) toutes les archives de la Société soigneusement énumérées dans deux lettres dont nous avons les copies... Voici quelques titres de ces documents anciens égarés :

- Projet de M. Mundorff sur la création d'une pharmacie coopérative entre pharmaciens
- Consultation du professeur Roelli de Zurich
- Le 3e volume du protocole de la Société
- Registre des séances de la Société de 1818 à 1830
- Procès-verbaux 1874 - 1886
- idem 1886 - 1895
- idem 1900 - 1906
- Le copie de lettres
- Rapport des pièces de l'examen cantonal
- Règlements cantonaux, etc.

De toutes ces pièces, c'est évidemment le registre daté 1818-1830 qui doit être le plus passionnant. Qui sait s'il ne contient pas les travaux de Colladon sur le croisement des souris ?

En 1940, j'ai fait de nombreuses recherches à la pharmacie Kaelberer d'abord, puis chez les membres du comité, mais en vain.

Les années 1889 à 1892 furent fertiles en discussions à en juger par plusieurs actes notariés. Un point reste inexplicable, voyez plutôt. En 1889, des statuts sont élaborés, publiés dans la Feuille officielle suisse du Commerce, et que lit-on à l'article premier ? Il a été constitué une Société qui prend le nom de « SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DU CANTON DE GENEVE »⁸. Ainsi donc ces seconds fondateurs auraient ignoré qu'ils n'étaient pas les premiers ?

Les statuts de 1889

Dans toute société les statuts forment l'ossature sur laquelle viendront se greffer ses bases morales et légales. C'est donc une raison pour nous y arrêter quelque peu. Quinze articles constituent ce document signé par les trente-neuf membres de la Société, soit l'unanimité !

Les admissions

Les admissions (art. 7) n'étaient certes pas faciles. Les candidats faisaient l'objet d'une enquête portant, on peut le supposer, davantage sur des questions déontologiques que commerciales. Puis, cette étape étant passée, ils glissaient dans un « second tamis » celui du verdict de l'assemblée générale qui devait se prononcer au bulletin secret. Quelle différence d'avec les sociétés de notre époque où l'on entre souvent comme dans un moulin. A première vue, il semble que jadis les sociétés visaient à la qualité des membres tandis que de nos jours l'accent serait mis plutôt sur le nombre.